



**BUREAU  
VERITAS**

**Bureau Veritas Registre international de classification de navires et d'aéronefs**  
Société Anonyme au capital de 13 091 569,20 euros  
Siège social : 67/71, Boulevard du Château  
92200 Neuilly-sur-Seine  
775 690 621 Nanterre R.C.S.

Neuilly-sur-Seine, le 14 mai 2010

### **Modalités de mise à disposition ou de consultation des documents préparatoires à l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 1<sup>er</sup> juin 2010**

L'Assemblée Générale Mixte de la société Bureau Veritas Registre international de classification de navires et d'aéronefs (la "**Société**") se tiendra le mardi 1<sup>er</sup> juin 2010 à 15 heures à l'adresse suivante : Eurosites, 28 avenue George V, 75008 Paris, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour et les projets de résolutions mentionnés dans l'avis de réunion publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires n°45 du 14 avril 2010 (<http://www.journal-officiel.gouv.fr/balo/>).

Les principales modalités pratiques de participation et de vote à l'Assemblée Générale Mixte sont décrites dans l'avis de réunion susvisé ainsi que dans l'avis de convocation publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires n°58 (<http://www.journal-officiel.gouv.fr/balo/>) et aux Petites Affiches le 14 mai 2010. Ces avis peuvent être consultés dans l'espace Assemblée Générale du site Internet de la Société ([www.bureauveritas.fr/investisseurs](http://www.bureauveritas.fr/investisseurs), Information actionnaires > Assemblée Générale).

Un dossier « avis de convocation » comprenant l'ordre du jour, le texte des résolutions et les principales modalités de participation et de vote à l'Assemblée a été adressé aux actionnaires au nominatif. Ce document a été mis en ligne sur le site Internet de la Société ([www.bureauveritas.fr/investisseurs](http://www.bureauveritas.fr/investisseurs), Information actionnaires > Assemblée Générale).

Les documents et renseignements relatifs à l'Assemblée Générale Mixte sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la Société dans les conditions prévues par les dispositions légales et réglementaires applicables.

Les actionnaires peuvent également demander par écrit l'envoi des documents et renseignements mentionnés aux articles R.225-81 et R.225-83 du Code de commerce jusqu'au cinquième jour (inclus) avant la tenue de l'Assemblée Générale Mixte, soit jusqu'au jeudi 27 mai 2010 inclus :

- pour les actionnaires inscrits au nominatif dans le registre principal tenu par BNP Paribas Securities Services, auprès de BNP Paribas Securities Services (G.C.T. Service Emetteurs Assemblées, Grands Moulins de Pantin - 9, rue du Débarcadère, 93761 Pantin Cedex) ;
- pour les actionnaires inscrits au nominatif dans le sous-registre salarié tenu par CACEIS Corporate Trust, auprès de CACEIS Corporate Trust (Assemblées Générales Centralisées, 14 rue Rouget de Lisle, 92862 Issy-les-Moulineaux cedex 09) ;

- pour les actionnaires au porteur : soit auprès de l'intermédiaire habilité qui assure la gestion de leurs titres, soit, à condition de joindre à leur demande une attestation de participation délivrée par leur intermédiaire habilité, directement auprès de BNP Paribas Securities Services, à l'adresse ci-dessus.

Les autres documents et informations dont la mise à disposition est requise en application des dispositions légales et réglementaires peuvent être consultés par les actionnaires dans les conditions et selon les modalités prévues par les dispositions légales et réglementaires applicables, selon le cas, au siège social ou sur le site Internet de la Société ([www.bureauveritas.fr/investisseurs](http://www.bureauveritas.fr/investisseurs)).

En outre, les actionnaires peuvent d'ores et déjà prendre connaissance du Document de référence 2009 de la Société enregistré le 12 avril 2010 auprès de l'Autorité des marchés financiers et mis en ligne sur le site Internet de la Société ([www.bureauveritas.fr/investisseurs](http://www.bureauveritas.fr/investisseurs)) et sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)). Le Document de référence 2009 intègre notamment le rapport financier annuel, le rapport du Président sur le contrôle interne ainsi que les honoraires des Commissaires aux Comptes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

### **Information actionnaires**



### **Contacts analystes-investisseurs**

[financeinvestors@bureauveritas.com](mailto:financeinvestors@bureauveritas.com)

Bureau Veritas  
67-71, boulevard du Château  
92200 Neuilly-sur-Seine